

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>E</sup> LÉGISLATURE2<sup>E</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 13 AVRIL 2022

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 13 avril 2022*

Aujourd'hui, à onze heures quarante-cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 21 Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.